

ST-MARTIN DES-BESAÇES

LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ



Eric MARTIN

Chers Besaçais et Besaçaises,

Encore une année qui se termine, ce qui permet à l'équipe municipale de vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 espérant que celle-ci nous laisse entrevoir des horizons plus sereins.

Comme de coutume, je tiens à remercier tous ceux qui m'entourent : conseillers municipaux, agents du service technique, personnel des écoles qui contribuent au bon fonctionnement de la collectivité et à la vie de tous les jours pour vous, habitants de Saint Martin, la Ferrière au Doyen.

Un grand merci également aux associations communales qui ont un rôle très important pour le dynamisme de notre commune.

Le Club des aînés étant en sommeil, nous recherchons un ou une présidente pour animer cette association qui a pleinement sa place au sein de notre commune.

Bienvenu aux nouveaux habitants et aussi à nos deux nouveaux commerçants, le garage Madelaine remplaçant de Mr ET Mme CARPIN, le plombier chauffagiste LÉBOUVIER remplaçant de Mr Et Mme LETOURNEUR. Nous leur souhaitons une bonne réussite dans leur entreprise.

Quant aux projets que je vous ai soumis l'année dernière évoluent favorablement :

- ☞ Logements pour séniors, la société AGE ET VIE est en cours d'acquisition d'un terrain
- ☞ La Maison de santé également, l'EPFN (établissement public foncier de Normandie) a donné un avis favorable pour la réhabilitation du bâtiment de la Printanière, ce qui va nous permettre d'avancer plus rapidement sur ce projet.
- ☞ Le projet de restaurant communal prend forme. En novembre, nous avons reçu plusieurs porteurs de projets peut être d'autres candidatures en début d'année 2024.
- ☞ La réfection de la RD675 reste à l'ordre du jour
- ☞ La rénovation et mise aux normes des écoles

J'ignore de quoi demain sera fait mais restons optimistes, en continuant à travailler afin d'assurer le bien vivre ensemble dans notre commune, la réussite passe par le respect de chacun, la solidarité et la tolérance.

Bonne et heureuse année à vous et à vos proches

Le Maire délégué

Eric MARTIN

VŒUX DU MAIRE

Le Conseil Communal vous invite chaleureusement à venir nombreux,
le vendredi 19 janvier 2024 à 20h30
à la Salle Gilbert FRANCOISE pour partager la Galette des Rois.
Ne manquez pas ce moment de convivialité.
Sous réserve des conditions sanitaires



Mariage
 DESRUES Jérémy et MAUDUIT Marie mariés le 27 mai 2023
 MARIE Alexandre et POUPION Betty mariés le 10 juin 2023
 VERGNE Dominique et CHAUVEL Céline mariés le 17 juin 2023
 COADOU Thibaut et KACIM Sofia mariés le 15 juillet 2023
 FONNARD Yves et VALOGNES Cécilia mariés le 23 septembre 2023

Naissances
 MOUILLARD Marius, le 19/01/2023
 ECOLASSE BASTIEN, le 15/04/2023
 CARPENTIER GATIEN, le 10/05/2023
 LEPILEUR VEAU LISSANDRO, le 23/05/2023
 DASQUE PABLO, le 07/06/2023
 AMAURY JADE, le 15/06/2023
 CHATEL ANDREA, le 23/06/2023
 BAZIRE NOAH, le 06/07/2023
 RIOU TARGOWSKI NATHANAEL, le 24/08/2023
 DUJARRIER LINA, le 25/09/2023
 CLAIRET PAUL, le 01/11/2023
 DAUGE Luna, le 18/12/2023
 PIGEON Louca le 26/12/2023
 GUILBERT Ivann le 27/12/2023
 DUVAL Lyvio le 28/12/2023

Décès
 LE SUEUR Yvette 05/02/2023
 LEHERICEY Renée le 10/02/2023
 PRUDENCE Daniel 06/02/2023
 PELCERF Yvette 01/03/2023
 MERESSE Marc 12/03/2023
 LETELLIER Blandine 30/03/2023
 COLLEVILLE Jeannine 25/03/2023
 JEAN Daniel 24/03/2023
 EUDELIN Madeleine 29/03/2023
 BOTTIN Yvette 20/04/2023
 OZENNE André 26/06/2023
 TRUFFERT Brigitte 30/06/2023
 LAJOIE Janine 09/08/2023
 HERVIEU Maurice 31/07/2023
 MARIE Jeanne 27/08/2023
 PINEL Hélène 15/11/2023
 TROPEE Michel 21/11/2023

LE 5 JUILLET

LOCATION PARCELLE DE LA BRUYERE

Mr le Maire délégué rappelle aux membres du Conseil Communal que Mr Michel DESCHAMPS, agriculteur, domicilié Le Val à Saint Martin des Besaces 14350 SOULEUVRE EN BOCAGE et locataire depuis quelques années d'une parcelle de terre communale à la Bruyère d'une superficie de 3 hectares 80 a demandé sa résiliation de son bail à fermage à compter du 29 septembre 2023 pour faire valoir ses droits à la retraite.

À la suite du lancement de l'appel à candidatures qui a pris fin au 31 mai 2023, Mr le Maire délégué présente les neuf candidats suivants :

- Mr DELAFOSSE Arnold
- Mr LEPILEUR Joachim
- Mr MARTIN Vincent
- Mr FRANCOIS Ludovic
- Mr MOREL Anthony
- Mr DELAHAYE Rodolphe
- Mme MURIE Patricia
- Mr BARBE Hugo
- Mme HALDIMANN DELATROETTE Viviane

Après discussion, le Conseil Communal décide de retenir la candidature de Mr FRANCOIS Ludovic pour la location de la parcelle de terre de la Bruyère cadastrée 629 ZD 52 d'une superficie de 3hectares 80 à 130€ l'hectare à partir du 1er octobre 2023 et charge le Maire délégué :

- de transmettre cet avis à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage pour acter cette décision par une délibération.
- d'établir le bail à fermage en y ajoutant la clause suivante « la commune se réserve le droit de pouvoir installer à tout moment un parc agri- photovoltaïque sans empêcher l'exploitation de cette parcelle ».

OBJET : PROJET D'IMPLANTATION DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRE / PAV

Mr le Maire délégué fait part au Conseil Communal de la demande de Mr MUTIN Agent de communication à l'Intercom de la Vire au Noireau au Service Déchets / Déchèteries de choisir les cinq endroits pour les futurs implantations des PAV sur la commune de Saint Martin des Besaces.

Après discussion, le Conseil Communal souhaite faire une visite sur le terrain avant de prendre une décision et charge le Maire délégué de transmettre cet avis à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage et au service Déchets /Déchèteries.

COURSE STOPPAGE

Monsieur le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal de l'arrêté préfectoral interdisant les courses sur les routes départementales amenant une inquiétude pour Cédric MAUBANC Président de l'association « STOPPAGE, courir pour le mieux vieillir » qui organise sa course comme tous les ans en fin d'année longeant sur une partie du parcours la RD 675 sur une longueur de 200m.

Le Maire délégué propose de demander à l'Agence Routière Départementale un assouplissement de cette interdiction sachant que le circuit est identique aux autres années depuis plus de 6 ans.

Le Conseil Communal donne son accord.

DOSSIER AGES&VIE

Monsieur le Maire Délégué présente aux membres du Conseil Communal le projet AGES &VIE de construire deux

maisons de plain-pied (pour 2 x 8 personnes âgées) sur le terrain des Consorts BUOT.

Après réflexion, les membres du Conseil Communal, à l'unanimité, émettent un avis favorable au découpage des 3300m², charge le Maire délégué de transmettre le plan à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage.



MUSEE - EMBLEMEMENT DU CHAR

Mr le Maire délégué rappelle aux membres du Conseil Communal qu'il avait été décidé lors des dernières réunions de Conseil Communal, que le char blindé serait installé « rue de la 11ème DBB » sur l'emplacement du papillon fleurs.

Le Conseil Communal décide de conserver cet emplacement.

STATIONNEMENT DE BUS

Le Maire délégué fait part aux membres du Conseil Communal d'une demande émanant d'un chauffeur de transport en commun l'autorisation de stationner son bus devant la caserne de Gendarmerie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communal donne un avis défavorable à la demande sachant qu'il existe déjà un emplacement pour stationner les bus dans la rue du Gymnase.

PRESBYTERE - TERRAIN A DELIMITER

Le Maire Délégué demande aux membres du Conseil Communal de réfléchir à la délimitation du terrain du presbytère de Saint Martin des Besaces pour la mise en vente de ce bien.

Après discussion, le Conseil Communal souhaite se renseigner sur les vestiges de la grotte, si elle est classée comme élément de patrimoine bâti protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme afin de prendre une décision définitive.

Le Conseil Communal souhaite donner son avis à la prochaine réunion de Conseil.

NONDATION SUR LA RD185 AU HAMEAU CUIRET

Le Maire Délégué rappelle aux membres du Conseil Communal que depuis la restauration de la route départementale RD 185 par l'Agence Routière Départementale en été dernier, la cour et le garage de Mr Ludovic LE CANU mais également la cour de Mme Thérèse

MAIRIE de Saint Martin des Besaces	
Horaires d'ouverture MARDI, JEUDI, VENDREDI DE 9H À 12H30 ET DE 14H À 17H30 SAMEDI DE 9H À 12H30 MERCREDI FERMÉ AU PUBLIC	Adresse mail : mairie-st-martin-des-besaces@wanadoo.fr 02 31.68.71.49
ADMR	02 31 09 01 22
Cabinet médical Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 71 01
Cabinet infirmières Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 73 72
Pharmacie Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 71 34
Ecole maternelle	02 31 67 03 22
Ecole primaire	02 31 68 78 54
Cantine scolaire	02 31 68 74 94
Bibliothèque municipale	02 31 68 86 98
Presbytère LE BENY BOCAGE	02 31 68 63 13
Agence Postale Communale	02 31 59 87 88
Gendarmerie Le Béný Bocage	02 31 66 33 10
Gendarmerie Aunay-sur-Odon	02 31 29 34 70
B.M.A. Saint-Martin-des-Besaces	02 31 66 60 50
Assistante sociale Centre Médico Social – Le Béný Bocage	02 31 68 69 79
Assistante sociale CARSAT – Vire	02 31 68 68 18
Présence verte	02 31 25 39 10

MADLAINE sont régulièrement inondés lors des fortes pluies.

Le Consel Communal demande avec insistance que l'Agence Routière Départementale exécute ces travaux d'évacuation d'eau afin de résoudre définitivement les problèmes.

FUTUR PROJET DE LOTISSEMENT

Le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal qu'un certificat d'urbanisme opérationnel a été accordé le 23 décembre 2022 pour la réalisation d'un lotissement de 14 lots sur la parcelle cadastrée ZE 64 « Rue de la Souleuvre ». Le document d'urbanisme est valable 18 mois et renouvelable si nécessaire.

N'ayant plus de parcelles communales à vendre et afin de répondre aux demandes qui affluent, le Conseil Communal souhaite vivement que le projet de lotir soit engagé rapidement.

Le Conseil Communal charge le Maire délégué de transmettre l'avis à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage.

FEU D'ARTIFICE

Le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal, que le feu d'artifice sera tiré le deuxième week end de septembre comme les années précédentes lors de la journée festive, il s'avère que nous avons deux artificiers installés sur la commune : France Artifice et Mégafêtes.

Dans un souci d'équité, le Conseil Communal décide :

- de missionner nos prestataires une année sur deux
- d'attribuer la prestation 2023 à Mégafêtes, (France artifice ayant tiré le feu en 2022)

Le Conseil Communal charge le Maire délégué de transmettre cet avis à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage pour acter cette décision par une délibération.

LE 19 SEPTEMBRE

DEMANDE D'EMPLACEMENT SUR LE MARCHE

Mr le Maire délégué présente aux membres du Conseil Communal un courrier émanant de Monsieur MAUGER Hervé domicilié à Guilberville au lieu dit « 4 l'Intendance » producteur de miel demandant l'autorisation de vendre son miel, le jour du marché du samedi matin.

Après avoir étudié le dossier, le Conseil Communal décide d'accepter et charge le Maire délégué de prendre un arrêté pour occupation du domaine public et de s'acquitter d'un droit de place à 3€

STATIONNEMENT DES BUS

Mr le Maire délégué fait part au Conseil Communal du problème de stationnement de bus devant la Gendarmerie, il propose que tous les bus stationnent au même endroit c'est à dire sur le parking près du Gymnase.

Après discussion, le Conseil Communal approuve l'idée, charge le Maire délégué de prendre un arrêté réglementant le stationnement des bus au Gymnase et de transmettre cet avis au service technique de Souleuvre en Bocage pour matérialiser ce projet.

CREATION OSSURAIRES CIMETIERES ST MARTIN ET LA FERRIERE

Monsieur le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal de l'obligation de créer un ossuaire

dans chaque cimetière et qu'il n'y a, à ce jour, aucun emplacement de réserver dans nos deux cimetières de Saint Martin des Besaces et de la Ferrière au Doyen.

Le Conseil Communal décide de créer deux ossuaires aux emplacements désignés ci-dessous :

Pour la commune de SAINT MARTIN DES BESACES

Nouveau cimetière

Place Rang A Tombe 1

Pour la commune de LA FERRIERE AU DOYEN

Place Rang 27 ... Tombe 1

Le Conseil Communal charge le Maire délégué de prendre les arrêtés portant sur la création d'un ossuaire pour chaque commune.

COMMANDE DE VITRINES

Mr le Maire délégué fait part aux membres du Conseil Communal de l'organisation d'une commande groupée de vitrines d'affichage extérieur faite par Souleuvre en Bocage.

Il est proposé plusieurs modèles

Après en avoir discuté, le Conseil Communal décide de commander le modèle suivant :

- 2 vitrines à ouverture par vérin de bas en haut format 99.5x178.5 cm pour 24 A4

PROJET DE RESTAURANT

Le Maire Délégué rend compte aux membres du Conseil Communal d'une réunion qui a eu lieu le 6 septembre dernier en présence de Mr DECLOMESNIL, Mr LECHARPENTIER, Mme NONCLERCQ, Mme HARDY et lui-même pour rencontrer un des quatre candidats, le CHEF FABRICE qui serait intéressé par le projet d'ouverture d'un restaurant sur la commune de St Martin des Besaces.

Il a postulé suite à l'annonce SOS VILLAGES postée par Mme NONCLERCQ de l'IVN, il est très intéressé et souhaité rencontrer les élus, pour proposer sa gastronomie qu'il conjugue avec énergie renouvelable et économie locale durable.

Il souhaite se rapprocher de sa famille en Normandie et cherche un logement.

Le Conseil Communal prend note de ces informations en attendant de prendre connaissance des autres candidatures.

CIRCULATION DES QUADS

Le Maire Délégué rappelle aux membres du Conseil Communal qu'un arrêté avait été pris pour interdire la circulation des Quads sur le chemin communal dit « Les Bouillons » entre Mr CHAMPIN Laurent et Mr POUTEAU Max sur environ 140m.

Le Conseil Communal accepte cet arrêté pour le chemin communal dit « les Bouillons » par contre celui-ci ne souhaite pas interdire la circulation des Quads dans le chemin dit « Le Hameau Cuiret mais le conserver en chemin partagé.

Le Conseil Communal charge le Maire délégué de passer la commande de panneaux auprès de Souleuvre en Bocage concernant cet avis.

REPAS DES AINES

Le Maire Délégué rappelle aux membres du Conseil Communal l'organisation du repas des aînés qui aura lieu le dimanche 22 octobre 2023 à 12h15.

Le thème de cette année sera sur la route des vins avec la couleur prédominante bordeaux.

Les invitations seront envoyées avant le 20 septembre par courrier afin de recevoir les réponses avant le 14 octobre 2023.

Le Conseil Communal décide de commander le traiteur Mr HERVIEU Pascal pour préparer les repas avec la formule complète (le service, serviettes et nappes, décoration ...). Une réunion de préparation est prévue avec le Conseil Communal avant la fin de septembre.

DON à l'ASSOCIATION MARIO ET MIMO

Le Maire Délégué rappelle aux membres du Conseil Communal qu'une promesse de don a été faite le samedi 8 juillet 2023 à Mr GABORIAU « dit Mario » Président de l'association Mario et MIMO pour un montant de 100€.

Il a fait le tour de France à pied en forme de cœur qui s'est déroulé du 6 juillet au 26 août dernier au départ de Rennes dans le but de collecter sur son passage des fonds au profit de l'association ENFANTS-CANCERS-SANTE qui a 25 ans cette année.

Le Conseil Communal valide le don de 100€ et charge le Maire délégué de transmettre l'avis à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage pour acter cette décision par une délibération.

DON à l'ASSOCIATION MOULIN DE LA FLAGERE

Le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal d'une demande de don présenté par Mr BALLON président de l'association « les Amis du Moulin de la Flagère »

Il faut savoir que ce moulin est inscrit depuis le 29 juin 2023 au Patrimoine Normand.

Mr BALLON propriétaire de son Moulin et Président de l'association, fait appel aux amoureux du patrimoine pour pouvoir avancer dans son projet.

Après discussion, le Conseil Communal souhaite que le don soit fait au sein de Souleuvre en Bocage.

ARRET MINUTE et STATIONNEMENT PMR

Le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal, que certains riverains dans la rue de l'église se plaignent des voitures stationnées et gênantes devant le portail de l'église.

Le Maire délégué propose de réglementer les abords de l'église en un court arrêt « ARRET MINUTE et non sur un stationnement classique.

Il souhaite également que la place de stationnement PMR sur le côté de l'église « rue de pensées » soit matérialisé au sol.

Mme PELCERF signale qu'aucune indication n'est faite devant la mairie pour signaler l'accès PMR sur le côté de la mairie.

Le Conseil Communal approuve, charge le Maire délégué :

- de prendre l'arrêté concernant l'ARRET MINUTE
- de transmettre cet avis au service technique de Souleuvre en Bocage pour matérialiser le stationnement PMR et signaler l'accès PMR à la mairie.

LE 18 OCTOBRE

TRAVAUX ROUTIERS PROGRAMME 2024

Mr le Maire délégué demande au Conseil Communal de repérer les routes dégradées sur le territoire de la commune de Saint Martin des Besaces/La Ferrière au Doyen.

Après avoir répertorié l'état de la voirie sur la commune, il est proposé de retenir neuf endroits à remettre en état :

- La route de la Couaille
- Le chemin du Moulin de la Mancellière
- Le chemin du Moulin Hineux
- La route du Hameau Besnard et des 3 Fontaines avec l'impasse des Fables
- La route du Moulin chevalier
- La route du passous
- La place du cabinet médical
- Le trottoir de la rue du 19 mars 1962 au numéro 18
- La route de la Varinière

Le Conseil Communal donne son accord et charge le Maire délégué de transmettre l'avis à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage pour acter cette décision par une délibération.

STATIONNEMENT - RUE DE L'EGLISE ET RUE DE LA MAIRIE

a) Rue de l'église

Monsieur le Maire Délégué demande aux membres du Conseil Communal de réfléchir sur l'organisation du stationnement « Rue de l'église » qui perturbe la vie privée et commerciale de nos concitoyens malgré l'arrêté qui a été pris en 2021 portant sur les emplacements des trois arrêts « minute » et les interdictions de stationner devant les entrées de garage par un marquage au sol.

Il est rappelé que l'ensemble des riverains respectent totalement cet arrêté sauf pour deux personnes.

Les membres du Conseil Communal demande au Maire délégué de rencontrer ces deux administrés afin qu'ils prennent l'habitude de stationner leur véhicule sur la place si non quoi les services de la Gendarmerie se chargeront de verbaliser les infractions.

b) Rue de la mairie

Monsieur le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal d'un problème récurrent de stationnement abusif sur les trottoirs de la Rue de la mairie empêchant les mères de famille de circuler librement avec leurs poussettes. Les membres du Conseil Communal décident d'interdire le stationnement et chargent le Maire délégué :

- de prendre un arrêté

- de transmettre cet avis au service technique de Souleuvre en Bocage pour matérialiser l'interdiction de stationner par une ligne jaune et la pose de panneaux.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BATIMENTS – PROGRAMME 2024

Monsieur le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal du courrier émanant de Mr HERMON Président de la commission « bâtiments et accessibilité » lui demandant de répertorier les travaux d'entretien qui semblent indispensables pour l'année 2024 sur les bâtiments communaux de Saint Martin des Besaces/La Ferrière au Doyen.

Pour le moment, il est prévu de créer une VMC et des travaux de menuiserie au logement de la Poste pour un montant total de 3 890.83€

Le Conseil Communal recense deux urgences : les travaux urgents au vestiaire de foot en raison du 80ème anniversaire de la liberté et les travaux au vestiaire du Gymnase.

Le Conseil Municipal charge le Maire délégué de transmettre cet avis à Mr HERMON Président de la commission « bâtiments et accessibilité » pour suite à donner.

COMMANDE DE DRAPEAUX

Mr le Maire délégué fait part aux membres du Conseil Communal de l'organisation d'une commande groupée de drapeaux faite par Souleuvre en Bocage.

Après en avoir discuté, le Conseil Communal décide de commander les drapeaux suivants :

- Un drapeau Ukrainien
- Un drapeau Normand
- Quatre drapeaux Français

Le Conseil Communal charge le Maire délégué de transmettre cet avis au service de communication de Souleuvre en Bocage pour suite à donner.

PROCEDURE DE REPRISE DE CONCESSION FUNERAIRE

Le Maire Délégué propose aux membres du Conseil Communal d'identifier toutes les places de concessions abandonnées dans les cimetières de Saint Martin des Besaces et de La Ferrière au Doyen afin de pouvoir lancer la procédure de reprise de concessions.

Le Conseil Communal approuve l'idée et charge le Maire d'organiser une réunion de travail

EMPLACEMENT PAV

Le Maire Délégué rappelle aux membres du Conseil Communal que le service déchets/Déchèteries de l'Intercom de la Vire au Noireau a décidé d'implanter des points d'apport volontaires (PAV) sur le territoire de Souleuvre en Bocage.

Il est demandé de trouver des endroits sur les communes de Saint Martin des Besaces et de La Ferrière au Doyen.

Le Conseil Communal propose les six emplacements suivants :

Premier point : La Grange Cauchard soit au croisement de la rte de la Houssée soit au croisement rte de Saint ouen

Deuxième point : Route de la déviation V6 bis

Soit terrain acheté à Mr et Mme ESNEE soit le terrain à côté de la plateforme Primagaz

Troisième point : Le Pont au Royer

Quatrième point : Rue des Marronniers

Cinquième point : Rue des Acacias

Sixième point : Le Bourg de La Ferrière au Doyen

Le Conseil Communal charge le Maire délégué de transmettre cet avis au service IVN.

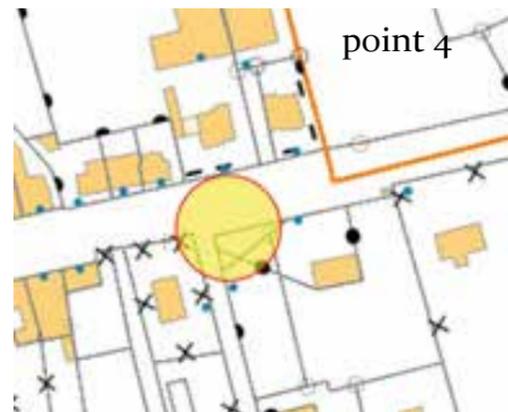
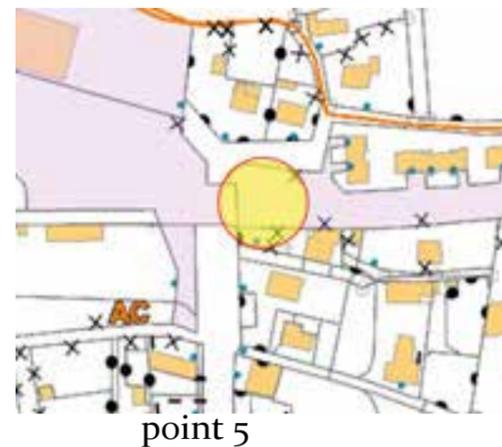
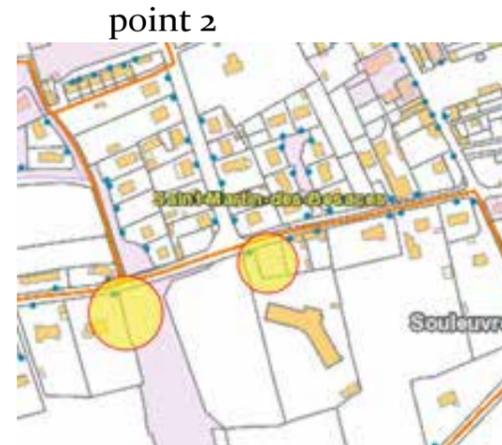
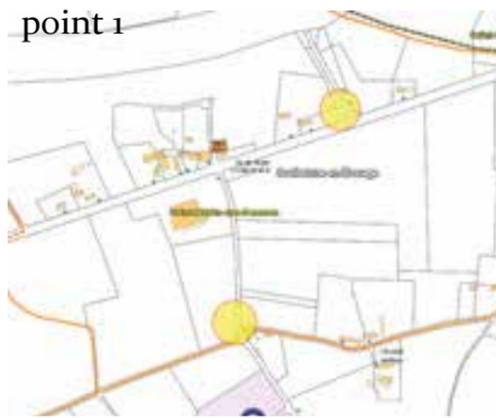
CANDELABRES - RUE DE LA SOULEUVRE

Le Maire Délégué rappelle aux membres du Conseil Communal que les travaux d'effacement des réseaux « Rue de la Souleuvre » ont débuté le 16 octobre dernier.

Des courriers ont été envoyés aux riverains pour les avertir de la gêne qui va être occasionnée par ces travaux de voirie.

Il est prévu un éclairage public de 12 candélabres, le Maire propose d'équiper un poteau sur deux de prise électrique.

Le Conseil Communal demande que les 12 candélabres soient équipés de prise de courant et charge le Maire délégué de transmettre cet avis à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage pour acter cette décision.



LE 08 NOVEMBRE

VERIFICATION ADRESSAGE

Mr le Maire délégué fait part aux membres du Conseil Communal d'un email de la responsable de l'adressage de Souleuvre en Bocage demandant la vérification des noms et adresses associés aux nouvelles adresses depuis l'édition du cadastre avant le jeudi 30 novembre prochain afin de préparer au mieux la transmission des certificats d'adressage à nos administrés.

Les membres du Conseil Communal ont repris le tableau Excel transmis par Souleuvre en Bocage et ont corrigé plusieurs modifications ou ont apporté un complément d'informations.

Le Conseil Communal charge le Maire délégué de transmettre le fichier au service adressage de Souleuvre en Bocage.

BULLETTIN COMMUNAL

Monsieur le Maire Délégué demande aux membres du Conseil Communal de travailler sur l'élaboration du bulletin communal de Saint Martin des Besaces/La Ferrière au Doyen.

Comme tous les ans, il est inséré le mot du maire, l'état civil, les comptes rendus des réunions de Conseil Communal et les mots des associations avec les plannings des manifestations

Il est proposé d'ajouter les coordonnées des nouvelles entreprises installées en 2023 sur la commune de St Martin des Besaces ainsi qu'un appel à candidatures pour le projet d'ouverture d'un restaurant communal sur la place Colette Lesouef.

PARCELLE DE LA BRUYERE EN LOCATION

Monsieur le Maire Délégué rappelle aux membres du Conseil Communal le courrier émanant de Mr Pascal MARIE, agriculteur, domicilié La Butte à Saint Martin des Besaces 14350 SOULEUVRE EN BOCAGE et locataire depuis quelques années d'une parcelle de terre communale d'une superficie de 3 hectares 83 souhaitant résilier son bail à ferme à compter du 31 décembre 2023 pour faire valoir ses droits à la retraite.

Le Maire délégué précise qu'il a reçu récemment en mairie une candidature spontanée pour la reprise de cette parcelle de terre.

Le Conseil Communal approuve cette idée, décide de publier un avis de consultation publique et de l'afficher du 10 novembre 2023 au 10 décembre 2023 sur le terrain et aux endroits prévus à cet effet sur la commune déléguée de Saint Martin des Besaces.

VŒUX DU MAIRE

Le Maire Délégué informe aux membres du Conseil Communal que les vœux du maire auront lieu le vendredi 19 janvier 2024 à la salle des fêtes de SAINT MARTIN DES BESACES, à l'issue de cette cérémonie, il sera offert la galette des rois.

Mr le Maire délégué charge l'adjointe Odile HARDY pour l'organisation de cette manifestation.

Le Conseil Communal prend note de cette information

5 OBJET : COMMANDE DE SAPINS

Mr le Maire délégué fait part aux membres du Conseil Communal de l'organisation d'une commande groupée de sapins faite par l'association APE.

Après en avoir discuté, le Conseil Communal décide de commander 18 sapins d'une hauteur de 1,50m au prix de 26€ l'unité soit un montant global de 468€

Le Conseil Communal charge le Maire délégué de transmettre cet avis au Maire de Souleuvre en Bocage pour acter cette décision.

PROJET DE RESTAURANT

Le Maire Délégué informe les membres du Conseil Communal qu'une réunion aura lieu mardi 21 novembre à 14h à la Mairie de St Martin des Besaces pour rencontrer deux candidates : Mme Louise LORANDIN et Mme Carla GOUBERT, qui seraient intéressées par le projet d'ouverture d'un restaurant sur la commune de St Martin des Besaces.

Elles ont postulé suite à l'annonce SOS VILLAGES postée par Mme NONCLERCQ de l'IVN, elles sont très intéressées et souhaitent rencontrer les élus, pour proposer leur prestation de services.

Le Conseil Communal prend note de ces informations en attendant de prendre connaissance des autres candidatures.

D'ailleurs un autre rendez-vous est déjà programmé pour le 14 décembre pour rencontrer Mme Laurence EDOUARDS.

ORGANISATION COURSE STOPPAGE

Le Maire Délégué informe le Conseil Communal que l'Association « STOPPAGE, courir pour le mieux vieillir » souhaite organiser une nouvelle édition de la Course Besace Nature. Cette course est prévue le 10 décembre 2023 avec quelques modifications de parcours par rapport à la course de 2022.

Le conseil Communal donne un avis favorable et charge le Maire de prendre les arrêtés nécessaires à l'organisation de cette manifestation.

en Bocage pour matérialiser le stationnement PMR et signaler l'accès PMR à la mairie.

VIE ÉCONOMIQUE

Nouvelles entreprises 2023

Le Garage CARPIN a été repris le 29 septembre 2023 par Mr et Mme MADELAINE
Vous pouvez contacter le Garage MADELAINE au Tél 02.31.68.71.10

L'entreprise LETOURNEUR plombier chauffagiste a été reprise par l'entreprise LÉBOUVIER
Vous pouvez les contacter au Tél 02.31.68.22.98

Passage d'un camion salon mobile de toilettage pour chiens, vous pouvez la contacter au 06 24 48 74 62 ou par mail fannytoilettage14@gmail.com

Pour le démoussage des toitures - Nettoyage de façade bardages panneaux photovoltaïques avec un drone, vous pouvez contacter la société Drone et toit à Saint Martin des Besaces 41 rue du 8 mai 1945 au Tél 07 87 33 63 88

Pour animer des soirées - Artistes chanteurs et musiciens : Mr Régis SUEZ et Alice DESVENTES installés à Saint Martin des Besaces au village La Butte, vous pouvez les contacter au Tél 06 74 06 27 70

PROJET COMMUNAL OUVERTURE D'UN RESTAURANT sur la place Colette LESOUEF

MESSAGE POSTÉ SUR TF1 - SOS VILLAGES

Participez à une aventure gastronomique unique au cœur de Souleuvre en Bocage !
Vous rêvez de rejoindre une initiative communautaire passionnante qui allie tradition, modernité et durabilité ? ne cherchez pas plus loin !

Nous avons le plaisir de vous présenter un projet innovant qui va éveiller vos papilles tout en contribuant à un avenir plus vert et plus proche de nos racines.

La Régalade de Souleuvre : votre destination de restauration en pierre et verrière, située au pittoresque cœur de Souleuvre en Bocage.

La Régalade de Souleuvre aspire à devenir bien plus qu'un simple restaurant, c'est un lieu de rencontres, un espace de découvertes culinaires et un pionnier en matière d'énergie renouvelable.
Notre vision ? créer le premier restaurant de la région à fonctionner entièrement grâce à des sources d'énergie propres et renouvelables.

Un engagement envers la durabilité et la communauté locale.

Nous croyons fermement en la richesse de notre terroir, c'est pourquoi nous nous engageons à cuisiner avec amour et créativité en utilisant des produits locaux

et frais. En favorisant les produits de nos producteurs voisins, nous souhaitons renforcer les liens qui nous unissent en créant un écosystème bénéfique pour tous.

L'énergie verte au service de la gastronomie.
La Régalade de Souleuvre n'est pas seulement un temple de la gastronomie, mais aussi un exemple de responsabilité environnementale, grâce à des installations à la pointe de la technologie, notre restaurant utilisera des sources d'énergie renouvelable pour alimenter ses cuisines et ses espaces, tout en minimisant notre empreinte carbone.

Venez vivre l'expérience La Régalade de Souleuvre !
Que vous soyez un chef passionné à la recherche d'une nouvelle aventure ou un investisseur désireux de soutenir une entreprise au fort impact local et environnemental, rejoignez-nous dans cette aventure palpitante ! Nous sommes à la recherche d'une âme sœur pour prendre en main la location-gérance de notre établissement et contribuer à notre mission commune.

Contactez-nous dès aujourd'hui pour en savoir plus !

L'avenir de la gastronomie et de la durabilité se rencontrent à la Régalade de Souleuvre ,

Rejoignez-nous dans cette belle aventure au 07 87 98 07 82 ou en envoyant un courriel à snonclercq@vireaunoireau.fr

LES SAVEURS BESAÇAISES RÉCOMPENSÉES AU FESTIVAL DE LA VIANDE

Pascal HERVIEU a participé au Festival de la Viande à Torigny les villes qui a eu lieu le samedi 18 novembre 2023 et il lui a été décerné le deuxième prix au concours de «l'Entrecôte d'Or 2023».



La vie de l'école "Le Petit Prince"

Après une année rythmée par le groupe Olifan, l'école s'en va désormais explorer le thème du sport à travers les jeux olympiques. Mais avant d'en dire davantage sur ce projet, on vous propose un court focus sur deux thématiques menées en 2023 et qui courent encore sur 2024, ainsi qu'un point plus général sur l'école (équipement, effectifs, informatique).

Commençons par deux thématiques de société et leur déclinaison respective dans l'école : le développement durable et la question des écrans.

L'école poursuit son engagement dans le développement durable : le SEROC continue ses interventions dans l'école, avec une programmation échelonnée du CP au CM2 ; dans nos cours très (trop) bétonnés le jardinage se développe le long des parterres de la maternelle ou dans des bacs sur roulettes fournis par la municipalité ; des responsables des déchets circulent dans la cour avec une pince et des gants pour la maintenir propre ; un challenge pour réfléchir à notre consommation d'énergie a été lancé par la mairie.

En avril 2022, l'école a initié sa première semaine Lâche ton écran, vis autrement, avec comme défi de ne pas utiliser d'écrans loisirs (pas de films, séries, réseaux sociaux ou jeux vidéos) pendant une semaine. L'école a également fait venir durant deux jours un ludothécaire de l'association caennaise Jeux m'Amuse, qui a proposé une initiation à différents jeux de société pour toutes les classes puis une ouverture aux familles après l'école de 16h30 à 19h. Cet évènement a été plébiscité par la communauté éducative, et une troisième édition aura lieu en avril 2024.

Poursuivons en faisant un point sur les effectifs, l'équipement.

L'école comptabilise 220 élèves en cette rentrée 2023. Un investissement numérique conséquent a permis à l'école de se moderniser : vidéoprojecteurs muraux et ordinateurs portables dans toute les classes d'élémentaire ainsi que deux classes mobiles de 12 tablettes.

Des applications demandées par les enseignants vont être installées sur les tablettes.

Terminons par le projet Sport : les jeux olympiques qui sera le fil conducteur de cette année scolaire.

Chaque classe va travailler tout au long de l'année sur les différents sports présents aux Jeux Olympiques.

Les classes de maternelle sont allées au centre équestre de Cahagnes pour une découverte de l'équitation.

Les classes du CP au CM2 ont débuté l'année avec un projet Skate (5 séances d'une heure par classe).

D'ici là nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

L'équipe enseignante

L'APE du Groupe Scolaire Le Petit Prince de Saint Martin des Besaces a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des enfants des écoles Maternelle et Primaire en contribuant au financement de matériel scolaire, de jeux de société, de projets éducatifs et de sorties scolaires. L'APE, composée d'un petit groupe d'une dizaine de parents organise ainsi tout au long de l'année de nombreuses manifestations afin de récolter des fonds. Sur année 2022/2023, l'APE a notamment contribué à la venue du groupe de musique Olifan pour une soirée concert partagée avec les enfants et leurs familles.

Pour 2023/2024, les Membres du Conseil d'Administration ont réélu le Bureau en place, composé de Mme Émilie Bance, Secrétaire, Mme Daphné Huet, Trésorière et Mme Aurore Plessis, Présidente. De nombreuses manifestations seront renouvelées cette année, telles que le Marché d'Automne, la vente de sapins et de chocolats de Noël, la kermesse de l'école, le marché de Printemps, la Boum déguisée... Mais de nouvelles animations seront également proposées comme par exemple la Foire à la Puériculture, le 19 Novembre 2023.



VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHÈQUE



C'est toujours avec plaisir que nous accueillons les lecteurs et lectrices de plus en plus nombreux à la bibliothèque municipale le mercredi de 15 h à 17 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Depuis le début de l'année 2023, vous pouvez consulter sur place quelques magazines et l'ouverture de la bibliothèque pendant les vacances scolaires est un franc succès.

Pour le plaisir des enfants nous recevons les classes de l'école "Le Petit Prince" les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 15 h et à partir de janvier 2024 les classes de maternelles le lundi.

La crèche a fait son entrée à la bibliothèque un jeudi par mois.

Nous sommes heureux comme tous les ans de participer au marché de Noël pour que les enfants puissent écrire leur lettre au Père Noël.

Toute l'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale vous souhaite une belle année 2024.



Comme chaque année, nous tenons tout d'abord à remercier l'ensemble des propriétaires et locataires de terre qui nous permettent de pratiquer notre passion qui est la chasse et la régulation des différents espèces de gibier y compris les ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts), malgré que cette année pour des raisons d'interdictions administratives nous n'avons pas pu organiser de journée de déterrage de blaireaux et il en a été de même pour les autres espèces que nous n'avons pas pu piéger comme d'habitude. C'est compliqué, ça devient un vrai métier !!!

A.C.C.B.

Merci également à l'ensemble des membres de l'ACCB pour leur implication au bon déroulement des différentes activités que sont les battues de septembre à février, un Ball trap qui aura lieu cette année le 27 et 28 avril 2024 et le traditionnel repas offert à tous les propriétaires et fermiers désirant se joindre à nous.

Vous souhaitant plein de bonnes choses pour 2024

Le Président

OLIVIER Sébastien

UCAB

L'UCAB vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et au plaisir de vous voir chez vos commerçants et artisans besaçais encore cette année car sans vous, notre travail n'a pas de valeur.

La Présidente et les membres de l'UCAB.

ANCIENS COMBATTANTS AFN

19 membres constituent notre association, nous avons organisé un repas amical le 12 novembre dernier, afin d'entretenir nos liens amicaux et échanger sur le devenir de l'association. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne fin d'année. Les membres du bureau

**LE GROUPE CULTUREL
BESACAIS**



Les séances ont lieu "Salle Gilbert Françoise" à Saint-Martin-Des-Besaces
Page Facebook :
Ciné La Besace
<https://laliguenormandie.org/cinema/programmation/>

Une année de plus qui s'éloigne avec une nouvelle qui commence.
L'équipe du Groupe Ciné vous adresse ses vœux les plus sincères pour vous et vos familles.

En ces temps plus ou moins perturbés, il est important de continuer à se distraire et se réunir.
Nous vous invitons donc à vous joindre à nous pour les séances de cinéma, le vendredi soir une fois voire 2 par mois (cf. Calendrier).
Retrouvez toute la programmation sur notre page FB Ciné La Besace, sur la page FB de Souleuvre en Bocage, dans les journaux, sur info locales, sur le site du Réseau Génériques mais également sur les lieux d'affichages (commerces etc.).
Nous profitons également de ce bulletin pour lancer un appel à bénévoles. N'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie ou lors des séances. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Pour le groupe, Françoise SUZANNE, Présidente.

Dates des prochaines séances		
VENDREDI 26 JANVIER	20H45	FILM GRAND PUBLIC
VENDREDI 16 FEVRIER	20H45	FILM GRAND PUBLIC
VENDREDI 8 MARS	17H00 20H45	FILM JEUNE PUBLIC FILM GRAND PUBLIC
VENDREDI 5 AVRIL	20H45	FILM GRAND PUBLIC
VENDREDI 3 MAI	17H00 20H45	FILM JEUNE PUBLIC FILM GRAND PUBLIC
VENDREDI 31 MAI	20H45	FILM GRAND PUBLIC
VENDREDI 28 JUIN	20H45	FILM GRAND PUBLIC

**ASSOCIATIONS DES
DONNEURS DE SANG
BESAÇAIS**

**JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES !**



L'association remercie chaleureusement tous les donateurs de sang bénévoles.
Rappelons que les besoins sont croissants et l'E.F.S a toujours besoin de sang, nos collectes sont importantes. « 180 donateurs pour 2023 »
Nous vous remercions pour votre mobilisation et afin de poursuivre dans cette voie, n'hésitez pas à en parler à votre entourage.
Lors de nos collectes, une collation vous est offerte par l'E.F.S, elle est préparée par les membres du bureau
Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année
Le bureau

**Dates de collectes pour 2024
à la salle des fêtes « Gilbert Françoise »,
de 14h30 à 19h30 : mardi 12 mars, mercredi 3 juillet, mercredi 25 septembre et mercredi 4 décembre 2024**

AMICALE DES POMPIERS



Si tu souhaites donner de ton temps pour les plus démunis et venir en aide à la population alors tu peux venir nous rejoindre au Centre de Secours de Saint Martin des Besaces où tu y trouveras une équipe dynamique avec une ambiance chaleureuse.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année

L'Amicale des Pompiers

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes de St Martin des Besaces - La Ferrière au Doyen vous présente tous ses vœux pour cette nouvelle année 2024.
Qu'elle vous comble de bonheur, de santé et d'amour.

L'année 2023 est une année riche en manifestations pour le Comité :

- Fête de la musique 21/06/2023
- Buvettes du Comité les Dimanches soir les 13/ 20 et 27 août 2023
- L'apéro concert le 09/09/2023
- Marché de Noel le 26/11/2023

Nous espérons que vous avez apprécié l'ensemble des manifestations proposées qui avaient pour objectif de divertir les petits comme les plus grands.



VOICI LE PROGRAMME 2024 :

- Buvette du Comité les Dimanches soir à partir de 18h, les 04/ 11 et 18 août 2024
- L'apéro concert au stade de foot le samedi 07/09/2024 à partir de 19h
- Le marché de Noel le dimanche 30/11/2024 de 10h/18h

Alors si vous souhaitez participer ou venir donner de votre temps, c'est avec les bras grands ouverts que nous vous accueillerons.

Au plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines manifestations.

Belle et heureuse année 2024

MULTISPORTS

Savez-vous que le sol du Gymnase de St Martin des Besaces vient d'être refait à neuf ?

L'Association Sport Loisirs de la Besaces vous invite à l'inaugurer tous les lundis de 20h à 22h pour une activité sportive.

Renseignement au 06 81 05 30 08

Adhésion 20€ l'année

Timothée THOMAS Président / Ludovic BESLON Trésorier / Yoann ECOLASSE Secrétaire

*Choix de l'activité tous les Lundis après suggestion des participant.e.s



**COMITÉ DE JUMELAGE DE
SAINT-MARTIN DES BESACES
- LA FERRIÈRE AU DOYEN -
SLAUGHAM**

Lors de notre assemblée générale du 3 février 2023, nous avons procédé aux élections, le nouveau bureau se compose comme suit : Régine Campain, Guy Duchemin, Marie-Françoise Godes, Régine Hélicher, Micheline et Guy Jullienne, Chantal Laurent, Thérèse Lefrançois, Christine De Lavalette, Paulette Meslin, Dominique Tabard.

Les membres de la collégiale sont: Régine Campain, Régine Hélicher, Chantal Laurent et Dominique Tabard.

Voici les activités de 2023 :

- Le 19 mars, une choucroute a été organisée, 134 personnes y ont participé.
- Le 6 avril, nous avons effectué une sortie à Bayeux entre

adhérents (visite de la tapisserie et de l'exposition du peintre Hockney). Nous avons déjeuné au restaurant de la « REINE MATHILDE » puis visité Bayeux, notamment la cathédrale.

- Le weekend du 1er au 3 septembre : Réception des Anglais
- Samedi : visite du Château de Mézidon-Canon, repas au restaurant, après-midi visite de l'ABBAYE aux Dames de Caen ;
- Le samedi soir : repas au restaurant « HÔTEL de la PLACE » à AUNAY SUR ODON ;
- Dimanche midi : Repas champêtre à la salle de sport de Saint-Martin des Besaces (salades, saucisses et cuisses de poulet grillées, dessert maison). Puis l'après-midi : jeux extérieurs, notamment concours de pétanque. Nos amis Anglais sont repartis avec des coupes offertes par Odette LAURENT
- Dimanche soir : repas préparé par les adhérents
- Lundi matin : départ de nos amis Anglais.
- Le 5 novembre : matinée tripes à la salle Gilbert Françoise de Saint-Martin des Besaces, 137 personnes sont inscrites.



Nous allons célébrer en 2024 le cinquantième anniversaire du Jumelage franco-anglais.

Diverses activités sont prévues :

- Début février : Assemblée Générale
- 17 mars : repas du printemps
- 7 Juin : sortie entre adhérents
- 27 et 28 juillet : nous avons le projet de participer au 80ème anniversaire du débarquement en collaboration avec Souleuvre en Bocage.
- Fin Septembre : visite chez nos amis Anglais.
- 17 Novembre : repas de l'automne.

En outre, nous poursuivons nos séances hebdomadaires d'anglais entre adhérents.

(Pour nous joindre : 06 73 25 61 90 ou 06 89 28 17 79)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2024

JANVIER		
Vendredi 26	GENERIQUES/CINEMA	Grand Public Salle G. Françoise
FEVRIER		
Vendredi 2	Jumelage	Assemblée Générale – Salle G. Françoise
Vendredi 16	GENERIQUES/CINEMA	Grand Public Salle G. Françoise
Samedi 17	APE	Boom carnaval – Salle G. Françoise
MARS		
Vendredi 8	GENERIQUES/CINEMA	Jeune et Grand Public Salle G. Françoise
Mardi 12	Don du Sang	Collecte de Sang – Salle G. Françoise
Dimanche 17	Jumelage	Repas – salle G. FRANCOISE
Samedi 30	Clac/Préau	Spectacle – Salle G.Françoise
AVRIL		
Vendredi 5	GENERIQUES/CINEMA	Grand Public Salle G. Françoise
MAI		
Mercredi 8	Amicale des Pompiers	Vide grenier – Stade de foot
Vendredi 3	GENERIQUES/CINEMA	Jeune et Grand Public Salle G. Françoise
Samedi 4	APE	Plants de printemps – Place du marché
Samedi 25	CLAC	Spectacle – Salle G.Françoise
Vendredi 31	GENERIQUES/CINEMA	Grand Public Salle G. Françoise
JUIN		
Dimanche 9	Municipalité	Election Européenne – Salle G.Françoise
mi-juin	UCAB	Jeu de l'été chez nos commerçants
Vendredi 28	APE	Kermesse – Gymnase /Ecole
Vendredi 28	GENERIQUES/CINEMA	Grand Public Salle G. Françoise
JUILLET		
Mercredi 3	Don du Sang	Collecte de Sang – Salle G. Françoise
Samedi 27 et Dimanche 28	Commune de Souleuvre en Bocage	Fêtes de la Libération – Terrain de foot
AOÛT		
Dimanche 4 à partir de 18h	Comité des Fêtes	Buvette du Comité- Place du marché
Dimanche 11 à partir de 18h	Comité des Fêtes	Buvette du Comité- Place du marché
Dimanche 18 à partir de 18h	Comité des Fêtes	Buvette du Comité- Place du marché
SEPTEMBRE		
Samedi 07 à partir de 18h	Comité des Fêtes	Apéro Concert – Terrain de Foot
Vendredi 13	ACCB	Assemblée Générale –Salle P. Madelaine
Vendredi 20	APE	Assemblée Générale –Salle P. Madelaine
Mercredi 25	Don du sang	Collecte de Sang – Salle G. Françoise
OCTOBRE		
mi-octobre	UCAB	Assemblée Générale – Salle P. Madelaine
Dimanche 20	Municipalité	Repas des Aînés -salle G.Françoise
NOVEMBRE		
Dimanche 10	AC - AFN	Repas – Salle G. Françoise
Dimanche 17	Jumelage	Repas - Salle G. Françoise
Dimanche 24	APE	Bourse aux jouets – Salle G. Françoise
Samedi 30	Comité des Fêtes	Marché de Noël – Salles et place
DECEMBRE		
Mercredi 4	Don du Sang	Collecte de Sang – Salle G. Françoise
Dimanche 8	STOPPAGE	Course nature – Salles et Place
Samedi 14	Pompiers	Sainte Barbe – cantine – Salle G. Françoise
mi-décembre	UCAB	Quinzaine commerciale chez nos commerçants

Les services proposés par l'association



- Garde d'enfants à domicile
- Soutien à la parentalité à domicile
- Accueils collectifs
- Garderie periscolaire



- Aide et soins à domicile
- Livraison de repas à domicile
- Actions de prévention de la perte d'autonomie
- Transport accompagné



- Entretien du logement
- Entretien du linge



- Aide et soins à domicile
- Accompagnement à domicile
- Accompagnement hors du domicile
- Aide au répit

L'ADMR RECRUTE

Choisissez un métier qui a du coeur,
devenez salarié à l'ADMR !

recrutement14@fede14.admr.org

Rejoignez
-nous !

Association de St Martin des Besaces
10 A rue de la Mairie
Saint Martin des Besaces
14350 SOULEUVRE EN BOCAGE

Téléphone : 02.31.09.01.22
E-mail : smartin@fede14.admr.org

Numéro d'agrément et de déclaration de service à la personne SAP/320280175